



# Flash irrigation

Numéro 5

Mercredi 24 juin 2020

Avec le soutien financier



## Données météo

### Relevé des ETP et des pluies pour différents postes météo

	ETP en mm			Pluie en mm		
	ETP en mm/j		Cumul	Pluie en mm		Cumul
du	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> mai
au	31 mai	23 juin	23 juin	31 mai	23 juin	23 juin
<b>St-Barthélémy de Vals</b>	5,2	5,2	<b>281</b>	66,6	43	<b>109,6</b>
<b>Marsaz</b>	4,9	4,9	<b>265</b>	75	46	<b>121</b>
<b>Romans (lycée horticole)</b>	5	5,2	<b>276</b>	78,8	49,8	<b>128,6</b>
<b>Montmiral (station privée)</b>	—	—	—	77	54,6	<b>131,6</b>

Sur les 7 derniers jours, les ETP de l'ordre de 6,2 mm/jour, sont en hausse.

## Prévisions météo : chaleur et absence de pluie

**Jeudi 25 juin** : La journée est ensoleillée. Le vent du sud est modéré. Températures maxi : 33 °C.

**Vendredi 26 juin** : Le soleil brille toute la journée. Le vent du sud se renforce. Températures maxi : 33 °C.

**Samedi 27 juin** : Le soleil brille le matin mais les nuages deviennent menaçants l'après-midi et peuvent donner de petites averses localement orageuses. Les températures maxi sont de l'ordre de 32 °C et le vent du sud est modéré.

**Pour les jours suivants** : Le temps est ensoleillé. Les températures maxi continuent de dépasser les 30 °C. Le vent du nord se lève mais il reste modéré dimanche.

## Prévisions de consommation du 24 au 30 juin 2020

Production	Coefficient cultural	mm semaine (*)	mm jour (*)
Luzerne	100%	46	6,6
Pomme de terre avant tubérisation	50%	23	3,3
Pomme de terre pendant tubérisation	110%	51	7,2
Pomme de terre prématurité	80%	37	5,3
Maïs stade 8 à 12 feuilles	60%	28	3,9
Maïs stade 12 à 18 feuilles	90%	41	5,9
Maïs stade 18 feuilles à floraison	100%	46	6,6
Abricotiers avant récolte	60%	28	3,9
Abricotiers après récolte	50%	23	3,3
Pêchers avant récolte	80%	37	5,3
Pommiers-Poiriers avant récolte	85%	39	5,6
Noyers sol enherbé	60%	28	3,9

Déduire de ces consommations les pluies mesurées sur votre exploitation. Prendre en compte les indications fournies par vos tensiomètres

(\*) estimation CA26 en fonction des prévisions météo

## Préconisations

La dernière pluie significative remonte au 9 juin alors que la demande climatique augmente (présence permanente du mistral et hausse sensible des températures depuis hier).

Sur maïs : pour les maïs semés vers le 10 mai, on se situe autour du stade 12 feuilles, alors que les maïs semés début avril se rapprochent de la floraison : on se situe dans toutes les situations dans une phase très sensible au stress hydrique. En condition non limitante, poursuivre l'irrigation sur un rythme de 6 mm/jour soit environ 40 mm tous les 7 jours ou lancer la première irrigation pour les maïs semés tard.

Si c'est possible, privilégier l'irrigation de nuit car la répartition de l'eau est mauvaise en cas de vent.

Sur tournesol : à raisonner selon la croissance au stade bouton

- croissance faible à modérée : faire un tour d'eau de 30 à 40 mm juste avant la floraison ou plus tôt si les feuilles de la base jaunissent.

- croissance normale à exubérante : une irrigation fin floraison.

Sur sorgho : si possible une première irrigation en sols superficiels entre le stade 10 feuilles et le stade « gonflement ».

Sur soja : pour débiter l'irrigation, il faut attendre la stade « début floraison » afin de ne pas favoriser une exubérance végétative et une surconsommation d'eau.

Sur noyers : démarrer l'irrigation dans les prochains jours en sols superficiels. Par contre, il n'y a aucune urgence en sols profonds.

Sur luzerne : irriguer le plus tôt possible auprès une coupe pour favoriser les repousses. Apporter 30 à 60 mm (en un ou 2 passages selon le type de sol).

Attention, respectez bien les jours d'interdiction car des contrôles sont en cours.

Contact : François DUBOCS : 04 27 24 01 60 – [francois.dubocs@drome.chambagri.fr](mailto:francois.dubocs@drome.chambagri.fr)

L'action de la Chambre d'agriculture sur la gestion quantitative de l'eau bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 30 000 €, et du Conseil départemental à hauteur de 13 500 €.